Tourcoing

Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées

DAJA_AR2026_0228

Délégation de signature à [redacted]

Responsable de Service Formation et développement des compétences

Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-19 conférant au Maire le pouvoir de déléguer sa signature aux responsables de services communaux ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R.2122-8, conférant au Maire le pouvoir de donner, sous sa responsabilité et sa surveillance et en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints, sa signature à un ou plusieurs agents communaux ;

Vu la lettre du 1er juin 2026 relative à la nomination de [redacted] en tant que Responsable du service formation et développement des compétences dans un délai de trois mois suivant la réception de la lettre susvisée ;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Ville de donner délégation de signature à certains agents pour la bonne marche de l'administration ;

ARRETONS

Article 1er – Délégation de signature, est donnée sous notre surveillance et notre responsabilité, à [redacted], Responsable du service formation et développement des compétences, pour :
- Tous documents relatifs à la formation,
- Les ordres de missions se rapportant aux activités de la Direction des Ressources Humaines,
- Les formulaires d'habilitation professionnelle et autorisation de conduite,
- Les autorisations d'utilisation de véhicule personnel.

Article 2 – Délégation de signature est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à [redacted] en matière de ressources humaines pour les agents du service formation et développement des compétences pour :
- Les autorisations de formation,
- Les ordres de mission permanents et temporaires,
- Les états de frais de déplacement et de représentation (hors formation),
- Les autorisations de congés (congés annuels, ARTT, heures de récupération, CET ...),
- Les formulaires d'absence pour maladie et les formulaires de reprise d'activité.

Article 3 – L'apposition de la signature devra être précédée de la formule suivante :

Pour le Maire et par délégation
Fonction, prénom et nom du signataire

Article 4 – Cette délégation sera applicable pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent sous réserve de son retrait ou de son abrogation.

Article 5 – Le Directeur Général des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- Inscrit au registre des actes de la Commune,
- Transmis au Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France,
- Transmis au Trésorier de TOURCOING,
- Notifié à l'intéressée délégataire.

Article 6 – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, sis 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le - 3 NOV. 2026

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING

VILLE DE TOURCOING
Dépt. du Nord

[redacted]

Accusé réception en Préfecture le : - 3 NOV. 2026

Publié sur le site internet de la Ville le : - 3 NOV. 2026

TOURCOING - BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJA_AR2026_228 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 03/11/2026

Objet : Délégation de signature à [redacted]

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de signature

Date de télétransmission : 03/11/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DAJA_AR2026_0228 Arr_t_ de d_l_gation de signature [redacted].pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20261103-DAJA_AR2026_228-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/11/2026